

LIVRE BLANC

Transition écologique : l'industrie saura-t-elle relever le défi ?



Sommaire

- 03** _____ **L'Édito**
- 04** _____ **Comprendre**
Vous avez dit "transition écologique" ?
- 05-06** _____ **Horizon 2050**
Alerte sur la non-soutenabilité
Quelle trajectoire viable ?
De l'or sur le chemin vert
30 ans... seulement
- 07** _____ **Finances**
Des industriels prudents en 2021 ?
Le facteur Finance
- 08** _____ **Achats**
Le rôle clé des fournisseurs
Une vraie carte à jouer
- 09** _____ **Efficacité énergétique**
Big Data, IA et IoT
Des bâtiments plus frugaux
- 10** _____ **Emploi 1/2**
De nombreuses opportunités...
... et de nouvelles compétences
- 11** _____ **Emploi 2/2**
Destruction créatrice
Une innovation, beaucoup d'effets
- 12** _____ **France Relance 1/4**
Relance économique ET écologique ?
"L'industrie a vocation à jouer un rôle clé"
- 13** _____ **France Relance 2/4**
Décarboner l'industrie...
... et la mobiliser
- 14** _____ **France Relance 3/4**
Vers l'efficacité énergétique
La chaleur bas-carbone soutenue
- 15** _____ **France Relance 4/4**
Des technologies vertes généralisées
Pour que l'hydrogène voie vert
Bâtiments des TPE/PME : on rénove !
- 16** _____ **Programmation**
La relance du Plan
Pour une vision commune



Pour réussir sa transition écologique et tenir les objectifs durables fixés pour 2030 puis 2050, l'industrie française va devoir s'accorder sur des trajectoires viables pour tous ses acteurs et porteuses d'une vision commune à long terme. Mais elle devra le faire tout en s'assurant d'une relance post-Covid à la fois économique et écologique. Continuer à créer de la valeur, tout en étant écologiquement soutenable : voilà son principal défi. Saura-t-elle le relever et surtout le réussir ? Compte tenu de l'enjeu existentiel intimement lié à la transition écologique, elle n'a plus guère le choix.

Au programme de ce livre blanc : les implications pour la France de l'objectif de neutralité carbone fixé pour 2050, les grands enjeux posés par l'exigence de la transition écologique en matière de financement, de fournisseurs, d'efficacité énergétique et d'emploi, sans oublier les volets du Plan de Relance français qui concernent la décarbonation de l'industrie et la "relance du Plan".

Bonne lecture !

01. ■ Comprendre



Vous avez dit “transition écologique” ?

Bien qu'elle n'en soit qu'à ses prémices, la transition énergétique est en route depuis plusieurs années. Son accélération sera-t-elle l'un des effets de la crise pandémique mondiale démarrée en fin d'année 2019 ? Tout prête à le penser, à commencer par la coloration “verte” des plans de relance, dont celui de la France.

De manière globale, la transition écologique (ou transition énergétique) consiste à passer d'un système énergétique majoritairement basé sur l'exploitation et l'utilisation des énergies fossiles (le pétrole, le gaz et le charbon, dont les réserves sont finies et les émissions de gaz à effet de serre problématiques), à un écosystème d'énergies renouvelables (solaire, géothermique, hydraulique, éolienne...).

Son grand enjeu est de lutter contre le changement climatique. Pour cela, la transition énergétique doit non seulement pouvoir réduire la consommation d'énergie, mais aussi améliorer l'efficacité énergétique. Ce faisant, à l'échelle d'un pays, il s'agit de réduire sa facture énergétique, renforçant ainsi sa compétitivité dans un marché très concurrentiel, mais aussi son indépendance en matière d'énergie.

Nous le verrons dans ce livre blanc, derrière la notion de “transition écologique” se tient forcément pour les acteurs industriels celle de “croissance verte”, qui implique d'équilibrer la croissance économique et financière avec les nouveaux impératifs de développement durable.

02 ■ Horizon 2050



Alerte sur la non-soutenabilité

Depuis près de 50 ans, l'alerte sur la non-soutenabilité du système est posée. Déjà en 1972, dans leur ouvrage "Les limites à la croissance", les économistes du Club de Rome alertaient sur l'épuisement prévisible de nombreuses ressources naturelles si les tendances économiques et environnementales continuaient sur leur lancée. Empêchant de ce

fait toute croissance future. Il aura fallu attendre encore une vingtaine d'années pour qu'un certain nombre d'acteurs institutionnels, économiques et sociaux partent en quête d'une nouvelle voie, soutenable pour la planète. Cette voie intégrerait les enjeux écologiques, mais aussi ceux liés au développement économique des entreprises et des territoires, et les inégalités sociales.

Quelle trajectoire viable ?

Bien avant d'être frappées par la crise actuelle provoquée par la pandémie mondiale de la Covid-19, nos sociétés et nos économies connaissaient une crise de fond à la fois économique, financière, écologique et sociétale. Elle imposait déjà une évolution des modèles de développement. Pour accompagner la transition écologique et affronter les défis environnementaux, ces modèles avaient la nécessité de proposer et développer des nouveaux modes de production et de consommation, tout

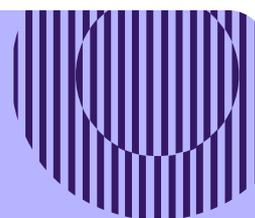
en créant de nouvelles opportunités de création de valeur ou encore d'emploi. Le mouvement était donc lancé avant la crise sanitaire actuelle, mais cette dernière l'a forcé à presser le pas. Une transition écologique efficiente, aux objectifs vertueux atteints à long terme (30 à 40 ans), implique de dessiner une trajectoire viable, génératrice d'activité et d'emploi, entre d'une part les réalités de nos économies actuelles et d'autre part celles à atteindre, soutenables et durables .

De l'or sur le chemin vert

Depuis quelques années, des changements de pratiques sont notables dans certains secteurs comme le bâtiment ou les transports, se "verdissant" pour répondre à des enjeux d'efficacité énergétique. D'autres acteurs, grands consommateurs en matières premières et en énergies (sidérurgistes, chimistes, énergéticiens, cimentiers, équipementiers de transports...), ont été incités par la hausse du prix des ressources et contraints par l'évolution de réglementations, à faire évoluer leurs activités

vers des processus plus propres et durables. Cela n'était qu'un début : désormais, tous les secteurs d'activités doivent intégrer les contraintes environnementales en continuant à innover, à améliorer la productivité de leurs ressources, à ouvrir de nouveaux marchés. De cette manière la transition écologique (ou énergétique) se matérialisera de plus en plus dans l'ensemble de l'économie, au travers de nouveaux processus, services, produits ou fonctions vertueux pour l'environnement.

« Désormais, tous les secteurs d'activités doivent intégrer les contraintes environnementales en continuant à innover, à améliorer la productivité de leurs ressources, à ouvrir de nouveaux marchés. »



30 ans... seulement

Annoncé par Emmanuel Macron le 24 août dernier, et lancé le 3 septembre, le Plan de relance français comprend plusieurs volets destinés aux industries, et en particulier à leur verdissement. Nous les aborderons un peu plus loin dans ce livre blanc. Mais il est d'ores et déjà intéressant de noter que la principale échéance retenue par le Plan de relance se situe en 2030. Soit 20 ans avant le cadre préétabli de la transition vers

une économie décarbonée, fixée à 2050 pour la France par la Stratégie nationale bas carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Le signal envoyé par ces deux échéances très proches, implique d'opérer très rapidement les transformations économiques, technologiques et sociales adaptées, tout en préservant la compétitivité des acteurs économiques.

03 ■ Finances

Des industriels prudents en 2021 ?

La transition écologique déjà en marche, et plus encore celle à venir, favorise une dynamique d'opportunités de développement économique et de réindustrialisation des territoires. Et avec elle, son cortège d'innovations, de nouvelles approches et solutions décarbonées, d'économies d'énergie, de création d'emplois, ou encore de renforcement de la souveraineté nationale énergétique et technologique.

Seulement voilà, pour un tel changement de paradigme, les investissements nécessaires sont colossaux. Nous verrons plus loin que le Plan de relance gouvernemental vise justement à faciliter les financements indispensables à la transition énergétique. Mais force est de constater qu'à court terme, selon une enquête de l'Insee d'octobre 2020, les industriels français interrogés envisagent

de réduire leurs investissements de 14% cette année, et de les augmenter de 4 petits pourcents l'année prochaine. Pas de fort rebond attendu par les industriels dans l'année à venir, donc. Cause de cet attentisme : les incertitudes sanitaires et l'alternance de phases de confinement et de déconfinement de la population et de l'économie. Gageons que l'arrivée des vaccins anti-Covid sera la plus rapide possible, pour redonner de la visibilité.



Le facteur Finance

Rappelons-nous ce 31 août 2020 à la bourse de New York, et ce mini-séisme connu par l'indice du Dow Jones, alors que le pétrolier ExxonMobil était remplacé par l'éditeur de logiciels Salesforce. En effet, ExxonMobil n'ayant pas lancé de plan pour atteindre la neutralité carbone en 2050, sa capitalisation boursière avait dévissé de 30% en seulement six mois. Dans le même temps, Salesforce voyait la sienne grimper de 50%. Un événement qui marque clairement le changement

du rôle et des attentes d'investisseurs qui font pression sur les entreprises pour qu'elles se décarbonent. Certes, les programmes de décarbonation demandent des investissements très importants. Mais cela tombe bien : désormais, la Finance vote massivement en faveur des entreprises à la pointe de la transition énergétique. Il suffit de regarder la valorisation stratosphérique de Tesla.

04 ■ Achats



Le rôle clé des fournisseurs

Parmi les principaux leviers de la transition énergétique, les achats jouent et joueront de plus en plus un rôle déterminant “à la source”. En effet, en s’imposant une vision à 360° sur leur performance RSE et de nouveaux engagements durables, les entreprises vont pouvoir l’exiger de leurs fournisseurs, jusque dans les profondeurs de leur supply chain. Construites sur des

objectifs déterminés en commun et mesurables à long terme, ces nouvelles normes ainsi définies, viendront animer un dialogue vertueux entre tous les acteurs d’un écosystème solidaire. Ceci permettra d’identifier par exemple des opportunités d’innovation pouvant déclencher des “green initiatives” de la conception au client final, en passant par la production.

Une vraie carte à jouer

Les acteurs ainsi engagés dans une démarche de développement durable et de transition énergétique doivent pouvoir fournir et réclamer les certifications environnementales, les documents légaux permettant de dresser la cartographie de l’impact environnemental. Bientôt, il y a fort à parier que la non-application de cette démarche d’éco-responsabilité sera sanctionnée par les

clients eux-mêmes, qu’ils soient internes à la supply chain ou finaux. Un pari rendu d’autant plus prévisible par la crise sanitaire actuelle, qui aura renforcé les attentes liées aux critères écologiques et sociaux. Les entreprises ont donc tout à y gagner, transformant leurs stratégies durables en avantages concurrentiels.

05

■ Efficacité énergétique



Big Data, IA et IoT

L'industrie dite "du futur" (en réalité celle d'aujourd'hui), porte en elle la promesse d'une agilité et d'une traçabilité sans cesse améliorées. Mais surtout, les processus de production optimisés grâce à l'IA, à l'IoT, à la Big Data, concourent à une transition énergétique plus efficiente. En effet, les industriels bénéficiant d'un meilleur pilotage de leurs ressources, tout en consommant moins d'énergie, la production est plus verte et durable. Ces exploitants peuvent collecter et analyser quasi

en temps réel leurs dépenses énergétiques, ou encore lancer des actions ciblées pour réduire l'empreinte carbone de leurs usines. Smarts et connectées, les industries suivent et optimisent toute leur chaîne de valeur, de la conception à la livraison. Elles peuvent également créer des unités de production d'énergies renouvelables décentralisées, récupérer la chaleur résiduelle d'un procédé (habituellement non-utilisée), ou encore acheter de l'électricité verte

Des bâtiments plus frugaux

L'efficacité énergétique des bâtiments, thermique notamment, fait partie des leviers de la transition énergétique traités dans le Plan de relance français, tant il est vrai que jusqu'ici les investissements ont été plus conséquents en faveur de la transition de la production énergétique. Notons que, s'agissant de rénovation des bâtiments, le Plan de relance français s'adresse particulièrement aux TPE et PME, dans le but d'anticiper les obligations

portées par le décret de rénovation tertiaire 2021, qui concerne les bâtiments de plus de 1000 m². Sont touchés par ces obligations, les investissements en isolation thermique des parois opaques et vitrées, mais aussi en équipements des systèmes de chauffage, de refroidissement, de climatisation, de ventilation des locaux ou encore de traitement de l'air, y compris pour les équipements de pilotage et de régulation.

06 ■ Emploi 1/2



De nombreuses opportunités...

Dans le contexte économique actuel très dégradé et le fort taux de chômage associé, en hausse pour une période indéfinie, l'un des grands enjeux de la transition écologique sera la création d'emplois. Combien d'emplois seront créés à l'occasion de la transition écologique ? Répondre à cette question est d'une complexité folle, car la définition même de "l'emploi" diffère selon une multiplicité de critères, tous recevables suivant le contexte. Sans compter la variété tout aussi

grande des enjeux et approches, ne serait-ce qu'en fonction de l'échelle géographique retenue et de sa maturité politique, technologique et industrielle sur le chemin de la transition. Il est toutefois possible d'affirmer que l'accélération du passage en cours d'une économie "traditionnelle" à une économie "verte", porte en lui de nombreuses opportunités, que ce soit lors de la transformation des industries et des acteurs ou de la création de nouveaux gisements d'activité.

... et de nouvelles compétences

Selon différentes études menées ces dernières années, dans le cadre notamment du Plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte, il est intéressant de noter que la transition écologique occasionne et occasionnera peu de nouveaux métiers spécialisés dans l'environnement. En effet, pour leur plus

grande part, ces métiers existent déjà, ce qui est d'ailleurs une bonne nouvelle. Ce que révèle ces mêmes études, c'est que les principaux enjeux pour les entreprises sera d'intégrer aux métiers non-spécialistes, déjà connus, de nouveaux savoirs et savoir-faire environnementaux.

07 ■ Emploi 2/2

Destruction créatrice

Que la transition écologique produise des opportunités en matière d'emploi, c'est une évidence. Mais les réorientations sectorielles et les nouveaux cycles qu'elle implique, détruisent aussi des emplois au sein de secteurs devenus obsolètes, car pollués ou dotés de compétences inadaptées. Ce processus de "destruction créatrice", que Joseph Schumpeter appelait aussi "ouragan perpétuel", est un processus économique continu. Mais lors des transitions, comme par

exemple celles numérique et écologique, ce processus s'accélère et s'intensifie. De ce fait, l'un des grands critères de réussite de la transition écologique, notamment pour la création d'emploi dans l'industrie, sera la capacité des acteurs à adapter les compétences à la bonne vitesse et à prévoir les passerelles nécessaires d'une activité à une autre, d'une compétence à une autre, d'un métier à un autre. Une lourde tâche, mais vitale.

Une innovation, beaucoup d'effets

Finalement, la transition écologique ou énergétique est à envisager comme un nouveau cycle d'innovation, avec des modèles de croissance manufacturiers, serviciels et environnementaux inédits. Comme dit plus haut, il convient donc d'envisager simultanément la création et la disparition de secteurs, d'entreprises ou de métiers. L'expérience prouve que l'innovation conduit dans un premier temps à détruire des emplois. En effet, l'innovation cherche des gains en productivité, ce qui tend à réduire les besoins en main d'œuvre, en particulier dans les filières industrielles technologiquement matures. Mais ces effets de productivité pourront aussi

être compensés par plusieurs effets. D'abord une hausse des salaires dans les entreprises innovantes, relançant la consommation et la création d'emplois dans d'autres secteurs. Ensuite par une augmentation de la demande par exemple dans le secteur du traitement des déchets : un recyclage à forte intensité technologique pourra se voir compensé par un accroissement des volumes valorisés. Autre effet compensateur imaginable, une baisse des coûts de l'énergie, grâce à un secteur des énergies renouvelables de plus en plus productif, créant ainsi des emplois, en particulier chez de grands consommateurs d'énergie comme l'industrie.



08 France ■ relance 1/4

Relance économique ET écologique ?

Lancé le 3 septembre 2020, le plan de relance du gouvernement français, dénommé “France Relance”, met à contribution 100 milliards d’euros sur deux ans. Sa coloration verte est notable, un tiers de ce montant inédit étant consacré à la transition écologique, soit 30 milliards d’euros. Dans cette enveloppe, 9 milliards sont destinés à l’industrie. Certes, il faut en retrancher les 2 milliards soumis à “éco-condition” déjà versés pour le sauvetage des secteurs aéronautique et automobile. Mais cette grande émettrice de gaz à effet de serre qu’est l’industrie, verra aussi 1,2 milliard dévolu à sa décarbonation dans les deux prochaines années.

Entre 1995 et 2015, la France a vu ses émissions

globales de CO2 réduites de 20%, et même de 40% pour son industrie. Elle a pourtant connu sur la même période une hausse de son empreinte carbone de 17%. L’explication en est simple : la France a arrêté de produire sur son sol des produits carbonés. En synthèse, nos importations ont en partie ruiné les efforts écologiques menés à l’intérieur de nos frontières et contribué à des pertes d’emplois. La relance économique devra donc être, en même temps, une relance écologique. Selon le raisonnement gouvernemental, l’un des principaux axes sera ainsi de décarboner les industries, tout en localisant une partie d’entre elles en France.

“L’industrie a vocation à jouer un rôle clé”

Dans le communiqué du 10 septembre 2020, annonçant l’ouverture d’appels à projets pour la décarbonation de l’industrie, la ministre déléguée à l’Industrie, Agnès Pannier-Runacher, estimait que “pour réussir la transition écologique de notre pays, l’industrie a vocation à jouer un rôle clé. C’est dans l’industrie que seront mises au point les solutions pour décarboner les transports, pour construire des logements en minimisant leur empreinte CO2 et pour inventer des processus industriels qui émettent moins de carbone et produisent des biens qui en émettent moins aussi.”



09 France ■ relance 2/4



Décarboner l'industrie...

L'ambition affirmée au travers du plan de relance de conduire une transition écologique accélérée, est une nécessité pour se mettre en ligne avec l'objectif de neutralité carbone que la France s'est fixé à l'horizon 2050. Bien que le plan reconnaisse vouloir d'abord " bâtir la France de 2030 ". Dans ses parties qui concernent l'industrie, le plan de relance veut " décarboner, (re)localiser,

moderniser et innover ". La transition écologique induit de fait une approche systémique, liant ces quatre axes dans un même élan. Toutefois, le volet "décarbonation de l'industrie" précise des mesures en prise directe avec la transition vertueuse visée. Nous les aborderons dans les pages suivantes.

... et la mobiliser

L'industrie française, c'est 3,2 millions de salariés pour 13% du PIB. Bien sûr, la crise sanitaire en cours a fortement fait chuter son niveau d'activité. Mais l'industrie est aussi considérée par le plan de relance comme un puissant levier de relance. En temps normal, un euro de valeur ajoutée produit par l'aéronautique ou l'automobile engendre plus de deux euros de valeur ajoutée, via leurs écosystèmes de sous-traitance et les services.

France Relance souhaite ainsi voir une industrie française encore plus mobilisée qu'elle ne l'est

pour répondre aux défis écologiques. Pour cela, les sites industriels français doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et la production de biens en France qui génère moins de CO2 qu'à l'étranger doit être localisée ou relocalisée. Également, les autres secteurs d'activités comme les transports, le logement ou l'agriculture représentent 80% des émissions de CO2. Pour eux, l'industrie développera des solutions moins émettrices, telles que des moteurs ou des matériaux qui contribueront à réduire l'empreinte carbone des véhicules et des bâtiments.

10 France

■ relance 3/4



Vers l'efficacité énergétique

Dans son premier volet, le Plan de relance vise à soutenir les opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés industriels et leur électrification. Le gouvernement indique que « les émissions de CO₂ étant concentrées sur certaines filières et certains sites, l'objectif de cette mesure sera d'accompagner les sites identifiés comme les plus émetteurs (notamment dans les secteurs de la cimenterie ou de la métallurgie) afin de réduire de manière significative et rapide les émissions françaises de gaz à effet de serre ».

Plusieurs appels à projets sont prévus ou déjà en cours. Parmi eux, citons l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), concernant des projets de transformation des procédés, ou encore l'appel aux projets représentant un investissement de plus de 3 millions d'euros, conduit par l'Ademe (Agence de la Transition Écologique). Sur la base d'équipements éligibles, et pour des projets plus modestes, un soutien est distribué par l'Agence de service et de paiement (ASP), via un guichet.

La chaleur bas-carbone soutenue

Dans son deuxième volet, le Plan de relance souhaite prioriser et financer les projets d'installations permettant de compenser l'écart de coût entre les solutions fossiles et la chaleur renouvelable, fonctionnant à partir de biomasse

ou de combustibles solides de récupération (CSR) préparés à partir de déchets non dangereux. Parmi eux, priorité sera donnée aux projets nécessitant le moindre soutien public.

11. France relance 4/4

Des technologies vertes généralisées

En misant sur le quatrième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 4), le gouvernement français souhaite voir pousser l'innovation dans les technologies vertes et généraliser leur usage. Parmi les priorités du PIA 4, il faut noter son accompagnement de l'industrie agro-alimentaire dans sa décarbonation, via la production

nationale de protéines végétales, l'utilisation d'emballages écologiques ou le développement de la frugalité énergétique. Par l'intermédiaire de fonds d'investissements directs, généralistes ou thématiques, ou des fonds de fonds (abondement de fonds privés par Bpifrance), les interventions du PIA 4 s'opéreront en fonds propres.

Pour que l'hydrogène voie vert

Concernant l'hydrogène vert, la volonté du gouvernement est clairement de donner un coup d'accélérateur privilégiant les projets d'entreprises des territoires, pour structurer une offre tricolore de solutions d'hydrogène vert. Son Plan de relance prévoit ainsi une enveloppe de 7 milliards d'euros jusqu'en 2030 en sa faveur, dont 2 milliards d'euros octroyés en 2021 et 2022 et 1,4 milliard d'euros de crédits issus du PIA 4. Parmi les types de projets qui devraient être soutenus et financés,

un programme d'IPCEI (Important Project of Common European interest), ces projets reconnus d'intérêt commun par la Commission européenne, et donc éligibles à un financement public. Dans le cadre de l'hydrogène vert, le champ des possibles est vaste : piles à combustible, décarbonation de sites industriels, électrolyseurs pour la production d'hydrogène bas carbone, et autres solutions décarbonées qui s'appuieraient sur l'hydrogène au bénéfice du secteur maritime, par exemple.

Bâtiments des TPE/PME : on rénove !

La mise en transition des TPE/PME, qui avait déjà fait l'objet d'une annonce gouvernementale en juin 2020, est un point important du Plan de relance, avec la mise à disposition de plusieurs outils, comme par exemple des aides forfaitaires pour les actions d'écoconception de produits et services. Mais son objectif principal est de généraliser la rénovation énergétique des bâtiments, pour anticiper les obligations portées par le décret de rénovation tertiaire 2021, qui concerne les bâtiments de plus de 1000 m². Le financement de ce volet sera assuré par Bpifrance, via des prêts

"verts" et autres prêts "économie d'énergie", à hauteur de 2,5 milliards d'euros.



12 ■ Programmation



La relance du Plan

Presque simultanément à l'annonce du Plan de relance, la nomination de François Bayrou à la tête du Haut-Commissariat au Plan a été promulguée. Certains observateurs ironisent sur cette planification "à la française", la comparant au GosPlan, mort en 1991 en même temps que l'Union Soviétique, dont le rôle était depuis 1921 de définir et de planifier les objectifs économiques à atteindre. Mais s'il y avait un

parallèle à tenter, compte tenu de la similitude relative des deux situations, cela serait plutôt avec la création du Commissariat au Plan créé en 1945 sous De Gaulle. En effet, toutes proportions gardées, comme au sortir de la Seconde guerre mondiale, l'appareil productif français doit être reconstruit différemment en vue de la relance post-pandémique.

Pour une vision commune

Pour piloter la transition écologique pointée du doigt et financée par le Plan de Relance, le Haut-Commissariat au Plan de François Bayrou va devoir mener des concertations associant les parties prenantes, tout en assurant la coordination des plans déjà en place. Car oui, il n'y en a jamais eu autant : Plan biodiversité, Stratégie biomasse, Programmation pluriannuelle de l'énergie, Stratégie

nationale bas-carbone... et aujourd'hui, le Plan de relance. Quoi de plus adapté que ce tout nouveau Haut-Commissariat au Plan, à la fois pour coordonner les acteurs en charge de l'animation de ces plans, mais aussi pour en articuler les objectifs, dans le respect d'une vision commune ?

L'Usine Nouvelle, en première ligne avec le secteur industriel

Leader de l'information professionnelle BtoB et média de référence des décideurs du secteur de l'industrie, L'Usine Nouvelle décrypte toutes les grandes tendances de l'actualité économique et industrielle depuis 1891.

A travers ses différents supports, L'Usine Nouvelle offre toute une gamme de rubriques permettant de répondre aux différents besoins et attentes : évolution des marchés, tendances et innovations, veille technologique et concurrentielle.

Le site usinenouvelle.com enregistre près de 3 millions de visiteurs uniques chaque mois et le magazine rassemble, quant à lui, chaque mois, plus de 410 000 lecteurs influents.

L'Usine Nouvelle c'est également et surtout tout un écosystème de solutions permettant de répondre aux besoins et objectifs de ses annonceurs. De la notoriété au lead, l'Usine Nouvelle vous permet de cibler + de 60% des décideurs du secteur grâce à ses solutions et de profiter de la plus grande base de données sur le secteur industriel avec plus de 439 000 contacts nominatifs, actifs et qualifiés. De la communication sur usinenouvelle.com ou dans le magazine mensuel à la réalisation d'une étude, en passant par la prise de parole en événement ou lors d'un webinar, nous avons forcément une solution répondant à vos besoins.

Une question ? Un projet ?

Contactez Béatrice ALLEGRE



beatrice.allegre@infopro-digital.com



01 77 92 93 62



CLIQUEZ ICI
pour nous suivre

INFOPRO DIGITAL MEDIA

La page LinkedIn suit toute l'actualité de la filière, les salons, les offres, les bonnes pratiques...